



COFIROUTE – ESCOTA – ASF

SANEF – SAPN

APRR – AREA



Face au rejet des français, le gouvernement doit retirer sa réforme

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, le 16 février sera une nouvelle occasion pour les travailleurs de s'opposer au projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Les mobilisations des 19 et 31 janvier, ainsi que celle du 7 février sont la preuve que la grande majorité des français a compris que cette réforme n'est que comptable, et non une avancée sociale.

**Vous avez dit,
une réforme juste ?
Parlons-en !**

Les femmes seront particulièrement impactées par ce projet : les carrières hachées, les trimestres pour enfants, les congés maternité,... feront qu'elles partiront plus tard pour une pension qui sera revue à la baisse.

Les carrières longues sont aussi concernées, tout comme ceux ayant commencé à 20 ans : pour eux ce sera 44 ans, au lieu des 43 ans annoncés par le gouvernement.

Pour les apprentis avant 2014, ils pourront racheter des trimestres, mais ceux-ci ne seront pas pris en compte dans le calcul des annuités, comprenez qui pourra !!

Les critères de pénibilités qui ont été retirés par E. MACRON seraient remis au goût du jour avec une subtilité : négociables par branches ! Ce qui se traduirait par des critères différents d'une entreprise à l'autre sur les mêmes typologies de métiers.

Le gouvernement veut aller vite pour réformer afin de faire 18 milliards d'économies, en prétextant que plus on attend, plus cela coûte. Un vrai paradoxe avec le "quoi qu'il en coûte" du COVID à hauteur de 100 milliards et les 410 milliards annoncés pour la défense nationale. Et que dire des 110 milliards "de cadeaux" versés aux entreprises en 2022 ? Preuve s'il en fallait que l'argument financier ne tient pas.

Les CGT des autoroutes appellent les salariés à se mobiliser massivement par la grève et la manifestation le jeudi 16 février pour confirmer leur opposition à cette réforme.

**Tous ensemble, tous concernés,
Le 16 février 2023
pour la préservation de nos retraites
et pour un système plus juste**

La CGT ASF a déposé un préavis de grève du 15 février 20H00 au 17 février 6h00